

**CONVENTION DE COOPERATION RÉGIONALE (CCR) ENTRE LA
FRANCE/LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET LE VANUATU
PROGRAMME 2017**



- APPEL À PROJETS -

- **Date de lancement : mercredi 15 mars 2017**
- **Date de clôture : samedi 15 avril 2017**

OBJECTIFS

La Convention de Coopération entre la France/la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu a pour objectif de **renforcer les liens unissant la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu** du fait de l'histoire, de la géographie et de la culture.

Dans ce cadre, des projets permettant d'**approfondir leurs relations de coopération** dans des domaines d'intérêt réciproque peuvent être financés.

***Réurrences :** Pour les projets présentant une ou plusieurs récurrences d'une année à l'autre, cette éventualité doit être signalée dans le dossier. Il en sera tenu compte sans que cela suffise toutefois à justifier l'attribution automatique de contributions successives. Les projets ayant déjà bénéficié de la Convention de Coopération Régionale doivent être complétés par un compte rendu technique et financier de l'exercice précédent.*

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- ❑ **DOMAINES D'ACTION :** 2017, les domaines d'action retenus concernent exclusivement le secteur de l'éducation, de la francophonie, de la formation, de l'insertion professionnel des jeunes, avec un focus particulier sur l'enseignement supérieur et la recherche.
- ❑ **BENEFICIAIRES :** les bénéficiaires peuvent être
 - les départements et services du gouvernement ;
 - les provinces ;
 - les établissements publics ;
 - les ONG et groupements associatifs.

DEMARCHES A ENTREPRENDRE - CONTACTS

Pour tout renseignement, pour vous procurer les fiches projet ainsi que pour soumettre votre dossier, veuillez contacter :

□ AU VANUATU :

Unité de coordination des aides et de la négociation (ACNU),
Bureau du Premier Ministre.
M. Victor RORY
Tél : (+678) 22 413/779 5696
vrory@vanuatu.gov.vu
BP 9024, Port-Vila

Service de coopération et d'action culturelle (SCAC),
Ambassade de France au Vanuatu.
Mme Cécile SAVARY / Mme Violette PERRONNET
Tél : (+678) 28 700/28 725
cecile.savary@diplomatie.gouv.fr
violette.perronnet@diplomatie.gouv.fr
BP 88, Port-Vila

Les fiches projets peuvent directement être téléchargées sur le site internet de l'Ambassade de France www.ambafrance-vu.org.

□ EN NOUVELLE-CALEDONIE :

Service de coopération régionale et des relations extérieures (SCRRE),
Gouvernement de Nouvelle-Calédonie.
Mme Marie-Paule CARUSO
Tél : (+687) 25 0041 / 77 91 48
marie-paule.caruso@gouv.nc
BP M2, 8 route des artifices, 98849 Nouméa Cedex.

Les fiches projets peuvent directement être téléchargées sur le site internet du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie www.gouv.nc, rubrique « Relations Extérieures »

Les fiches projets dûment remplies, ainsi que leurs annexes, doivent être renvoyées à l'un de ces 3 destinataires sous format électronique (word, pdf ou excel) au plus tard le samedi 15 avril 2017 délai de rigueur.